

CFTC - CFDT

INC salaires .

Déclaration des Fédérations CFTC PSE et CFDT PSTE et des Syndicats SNADEOS CFTC et SNPDOSS CFDT.

Dès le début de la négociation 2011 sur les salaires, les Fédérations CFTC PSE, CFDT PSTE et Syndicats SNADEOS CFTC et SNPDOSS CFDT ont revendiqué une augmentation conséquente de la valeur du point afin de préserver le pouvoir d'achat des salariés de la Sécurité Sociale.

L'Etat, par sa position dogmatique de blocage des salaires, n'a pas permis que l'UCANSS fasse une proposition dans ce sens aux partenaires sociaux.
La CFTC et la CFDT dénoncent fermement cette ingérence de la Tutelle dans les négociations Institutionnelles.

Face à ce constat, et dans la perspective de la Réunion Paritaire Nationale qui se tient ce 05 avril, elles tiennent à rappeler leur position.

Dans l'attente que l'Etat révise, de gré ou contraint, sa position dogmatique, et afin que les salariés de l'Institution ne restent pas sans augmentation collective des rémunérations en 2011 et que leurs conditions de travail soient améliorées, les Fédérations CFTC PSE, CFDT PSTE et Syndicats SNADEOS CFTC et SNPDOSS CFDT exigent :

- 📄 L'attribution de 5 points pérennes pour tous sur le coefficient de qualification,
- 📄 Que le calendrier des négociations soit respecté et qu'une négociation sur les classifications s'ouvre dès le deuxième semestre 2011,
- 📄 L'arrêt des suppressions de postes qui pèsent sur le service à rendre et sur les conditions de travail des Salariés dans les Organismes,
- 📄 Le respect des Conventions Collectives Nationales.

Les signataires de cette déclaration appellent leurs Syndicats à rester mobilisés et vigilants et à organiser le débat avec le Personnel dans les Organismes autour de ces revendications.

Paris, le 30 mars 2011